

## Projet de loi n° 3

### Loi visant à assurer la représentation effective des électeurs

---

#### AMENDEMENT STJE

#### ARTICLE 6

L'article 6 du projet de loi est modifié par l'ajout, après le mot « comité », du mot « indépendant ».

*la première occurrence  
du 6 rs.*

*adopté  
rs.*